



GRAND×BOUCTOUCHE

Réunion ordinaire du Conseil municipal de Grand-Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le mardi 8 août 2023

19 h 00

Salle du conseil

Présence :

- Aldéo Saulnier, maire**
- Pauline Hébert, maire suppléante**
- Jean-Claude Babineau, conseiller**
- Achille Bastarache, conseiller**
- David Boudreau, conseiller**
- Mariette Cormier, conseillère**
- Lise LeBlanc, conseillère**
- Clétus Maillet, conseiller**
- Gérald Saulnier, conseiller**
- Serge Arsenault, directeur général et greffier**
- Joanne Savoie, greffière adjointe**
- Mathieu Caissie, Foyer Pauline**
- Cinq (5) autres personnes présentes**

1. Ouverture officielle de la séance

Le maire, Aldéo Saulnier, ouvre officiellement la séance à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour

23-106 : DAVID BOUDREAU / PAULINE HÉBERT

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Divulcation de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. Adoption des procès-verbaux de la réunion du 11 juillet 2023(extraordinaire), du 11 juillet 2023(ordinaire) et du 18 juillet 2023(extraordinaire)

23-107 : JEAN-CLAUDE BABINEAU / MARIETTE CORMIER

Que l'on adopte les procès-verbaux de la réunion du 11 juillet 2023(extraordinaire), du 11 juillet 2023(ordinaire) et du 18 juillet 2023(extraordinaire) tels que présentés.

ADOPTÉE

5. Correspondances

Association des policiers du N.-B. – Exemplaire du 35^e Guide de prévention du crime annuel de leur association et certificat de reconnaissance pour soutien.

Recycle NB – Nouveau point de dépôt à Bouctouche pour recycler les électroniques a ouvert à Kent Building Supplies.

Commission de services régionaux de Kent – Lettre accompagnée d'un chèque d'un montant de 22 895,25 \$ représentant les permis de construction et d'aménagement ainsi que les approbations et dérogations de la municipalité de Grand-Bouctouche pour la période de janvier à juin 2023.

Présentations publiques

Monsieur Mathieu Caissie, propriétaire du Foyer Pauline situé au 11 avenue Picard, indique qu'il a fait l'achat du foyer en 2011 et qu'il y a présentement 36 résidents. Monsieur Caissie fait part qu'il désire faire un agrandissement à son foyer, mais pour ce, il va falloir déplacer le système de « storm drain » qui est situé sur les lieux de l'expansion potentiel du foyer. Aussi, il mentionne que l'extrémité de la rue Léger est 6 pieds plus haute que la deuxième entrée de son foyer et demande de reconfigurer la pente de cette section de rue.

Le maire remercie Monsieur Caissie pour sa présentation et fait part que le conseil va attendre d'avoir les recommandations des ingénieurs ainsi que les coûts pour ces travaux avant de prendre toute décision.

6. Coalition des municipalités inclusives - résolution

Le directeur général fait part que suite à la présentation de Madame Phylomène Zangio du 11 juillet dernier, une proposition a été rédigée si le conseil désire joindre la Coalition des municipalités inclusives.

23-108 : MARIETTE CORMIER / PAULINE HÉBERT

ATTENDU QUE la Commission canadienne pour l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) lance un appel aux municipalités pour qu'elles se joignent à la Coalition des municipalités inclusives et participent à la Coalition internationale de l'UNESCO lancée en 2004;

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) endosse l'Appel à une Coalition des municipalités inclusives et encourage ses membres à s'y joindre;

ATTENDU QUE les gouvernements municipaux du Canada, ainsi que d'autres paliers de gouvernement, ont des responsabilités en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés et des codes fédéraux, provinciaux et territoriaux des droits de la personne, et qu'ils ont donc un rôle important à jouer dans le combat contre le racisme et la discrimination et dans la promotion de l'égalité et du respect pour tous les citoyens et citoyennes;

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité de Grand-Bouctouche s'engage à se joindre à la Coalition des municipalités inclusives, et qu'à ce titre, elle endosse les engagements communs énoncés et s'engage à élaborer ou adapter son propre plan d'action en conséquence.

ADOPTÉE

7. Parc communautaire Calixte F. Savoie - contribution

Le directeur général fait part que suite à la présentation du Comité du Parc communautaire Calixte F. Savoie qui a eu lieu lors d'une réunion antérieure, l'information nécessaire pour prendre une décision a été reçue.

23-109 : MARIETTE CORMIER / JEAN-CLAUDE BABINEAU

Que l'on fasse une contribution de vingt mille dollars (20 000 \$) envers le début des travaux de la phase 3 du projet du Parc communautaire Calixte F. Savoie.

ADOPTÉE

8. Rapport de permis de construction

Le rapport de permis de construction pour le mois de juillet 2023 est lu par le directeur général.

9. Rapport du chef pompier

Le directeur général lit le rapport du chef pompier du mois de juin 2023.

10. Rapport de déchets solides

Le rapport de déchets solides pour le mois de juillet 2023 n'a pas été soumis.

11. Montants perçus des taxes d'eau & d'égouts

Le directeur général souligne que le total des montants reçus pour les taxes d'eau et d'égouts en juillet 2023 est de 20 608,02 \$.

12. Décision(s) découlant du point Correspondances / présentations publiques

Aucune décision n'est nécessaire.

13. Rapports du maire et des membres du conseil

Le maire indique qu'il n'a pas assisté à beaucoup de réunions en juillet. Il félicite les membres du Comité du Festival de Mollusques pour la belle réussite et souligne toutes les belles activités cet été à Grand-Bouctouche.

Le conseiller Gérald Saulnier félicite les membres du Comité du Festival de Mollusques.

La conseillère Lise LeBlanc félicite la présidente du Comité du Festival de Mollusques, Mariette Cormier, ainsi que toute son équipe pour leur beau travail très bien organisé.

Le conseiller Jean-Claude Babineau félicite les membres du Comité du Festival de Mollusques. Il fait part qu'il a assisté à une réunion du Comité de jumelage et indique que le maire de Champdoré, Jean-Pierre Richard, va représenter la région à Châtellerault dans le cadre de leurs activités du 15 août. Il souligne qu'en 2024 sera le 40^e anniversaire du Pacte d'Amitié avec la municipalité de

Châtellerault. Aussi, il mentionne que le parcours Akadi Lumina est ouvert au Pays de la Sagouine et encourage tout le monde à vivre l'expérience.

Le conseiller David Boudreau félicite les membres du Comité du Festival de Mollusques ainsi que les membres du Comité du Parc communautaire.

Le conseiller Clétus Maillet félicite à son tour les membres du Comité du Festival de Mollusques. Il fait part qu'il a reçu des commentaires sur les enseignes unilingues anglophones ainsi que des plaintes sur les balises.

La maire suppléante, Pauline Hébert, fait part qu'il y a beaucoup de constructions dans la région. Aussi, elle mentionne qu'ils sont à la recherche de personnes intéressées à siéger sur le conseil d'administration du Comité MADA.

Le conseiller Achille Bastarache félicite la présidente du Comité du Festival de Mollusques Mariette Cormier et son équipe pour leur beau travail. Il indique que le Comité historique de Grand-Bouctouche va continuer leurs vidéos et que le Marché des fermiers est très achalandé.

La conseillère Mariette Cormier remercie tous les membres du Comité du Festival de Mollusques, les bénévoles et commanditaires pour leur travail et contributions. Elle souligne la belle expérience du parcours Akadi Lumina. Elle informe qu'il y aura une vente de garage communautaire à Grand-Bouctouche le 9 septembre prochain.

14. Questions du public (15 minutes max.)

Monsieur Mike McFadden demande si les rues vont être fermées le 15 août.

Le maire indique que cette année les célébrations du 15 août vont être encore plus grandioses.

15. Levée de la réunion

23-110 : MARIETTE CORMIER

La réunion est levée à 19h50.

ADOPTÉE